



**HAL**  
open science

## Face au nazisme – billet #5 – L’Alsace : terre d’exode, terre d’exil (des années 1930 à l’annexion)

Pauline Belvèze

### ► To cite this version:

Pauline Belvèze. Face au nazisme – billet #5 – L’Alsace : terre d’exode, terre d’exil (des années 1930 à l’annexion). 2021, 10.58079/m48h . hal-04567429

**HAL Id: hal-04567429**

**<https://hal.science/hal-04567429>**

Submitted on 6 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

# Face au nazisme – billet #5 – L'Alsace : terre d'exode, terre d'exil (des années 1930 à l'annexion)

PAR PAULINE BELVÈZE

LIEU DE RECHERCHE : LE CARNET DE LA BNU, 2021 (<https://doi.org/10.58079/m48h>)

Travail de longue haleine, l'exposition « Face au nazisme » est entrée dans une phase clé de conception du parcours. Rythmée par trois grandes parties, l'Alsace et sa population y sont présentées dans leur confrontation à une idéologie nationale-socialiste expansionniste – depuis son affirmation politique dans les années trente jusqu'à sa dislocation à l'issue de la guerre – et dans leur relation complexe à l'État français, qu'elles ont réintégré en 1918.

Chaque volet laisse entrevoir une Alsace théâtre de mouvements de population qui en font à la fois une terre d'exode et une terre d'exil. Certes, ces migrations font partie intégrante de l'histoire de cette province transfrontalière. La Seconde Guerre mondiale inaugure toutefois, dès son long prélude des années 1930, une nouvelle phase de mouvements migratoires depuis et vers l'Alsace.

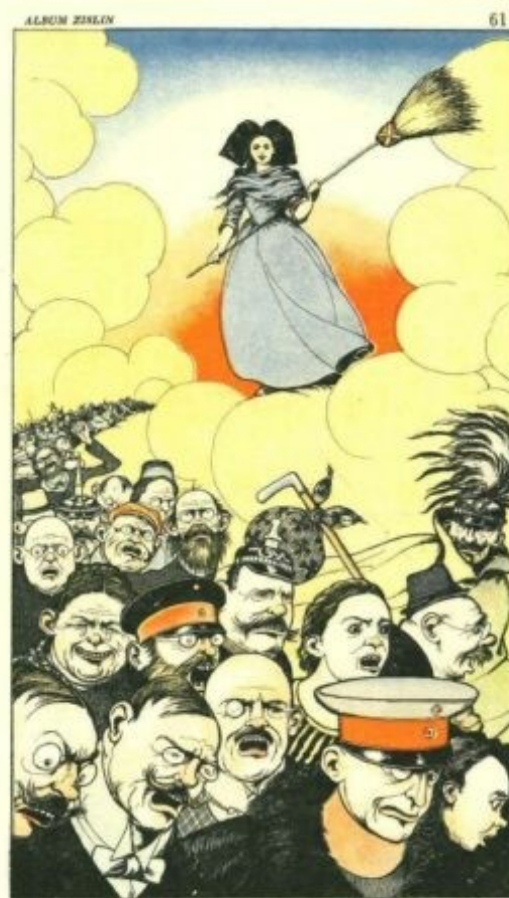
**Quels motifs président à ces déplacements, à quel rythme et selon quelle temporalité ont-ils lieu et quelles catégories de population en sont les acteurs et les victimes ?** C'est à ces questions qu'entend répondre succinctement ce billet pour introduire à une visite ultérieure de l'exposition. Il en présentera deux importants volets en abordant d'abord la phase précédant puis inaugurant le conflit armé, des années 1930 à l'annexion de l'Alsace, puis en se concentrant sur l'annexion proprement dite et la « mise au pas » par l'occupant. Seront abordés, dans un billet distinct, des destins singuliers dont l'analyse, en complétant cet aperçu, permettra de cerner la complexité des réactions à l'expansion du national-socialisme qu'entend documenter l'exposition.

## **1. L'Alsace : théâtre d'exodes**

### **1. 1. Prélude : l'Alsace de 1918 aux années 1930**

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, des milliers d'Alsaciens et de Mosellans situés aux avant-postes de la ligne Maginot reçoivent l'ordre d'évacuer leur zone d'habitation. Ces scènes d'exode en rappellent d'autres qui avaient successivement touché les ressortissants allemands de l'Alsace, à l'issue de la Première Guerre mondiale, puis les populations juives d'Allemagne fuyant en 1933 le régime national-socialiste. Déployées sur le théâtre d'une Alsace ballotée depuis 1871 entre la France et l'Allemagne, ces migrations présentent toutefois des caractéristiques distinctes.

En 1918, la pression conjuguée des Alsaciens revenus d'exil et des soldats démobilisés avait conduit à des expulsions d'Allemands du « Vieux Reich », venus s'installer à partir de 1870. Ces procédures avaient conduit au départ d'environ 30 000 Allemands ou Alsaciens germanophiles pour le Bas-Rhin et de 15 000 pour le Haut-Rhin[1]. Les conditions de ces expulsions avaient engendré une défiance durable à l'égard de l'État français, entretenue par les milieux autonomistes alsaciens.



Henri Zislin, *La résurrection*, in : *Album Zislin*, pl. 61, 1918 - Strasbourg, Bnu

L'année 1933 voit s'opérer un mouvement en sens inverse pour des motifs distincts. Fuyant l'Allemagne du chancelier Hitler, entre 60 000 et 65 000 Allemands, dont 25 000 et 30 000 juifs, gagnent la France[2]. L'Alsace et la Moselle auraient constitué pour un tiers environ d'entre eux une terre provisoire d'exil. Divisés, les Alsaciens oscillent entre le désir d'aider les réfugiés et le rejet de possibles concurrents dans un contexte économique dégradé. La presse autonomiste et satirique d'Alsace exploita à son profit cette crainte d'une menace juive sur l'emploi local.



“Aidez les pauvres réfugiés”, vignette accusant les réfugiés juifs de prendre leur emploi aux Alsaciens, Das Narrenschiff, 15 juillet 1933 - Strasbourg, Bnu

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, ce furent cette fois les Alsaciens et les Mosellans résidant à proximité des frontières qui durent évacuer leurs terres.

## 1. 2. L'exode de 1939

Cette évacuation, synonyme d'exode pour les populations touchées, concerne en septembre 1939 environ 374 000 Alsaciens, auxquels s'ajoutent 227 000 Mosellans[3]. Une seconde vague intervient en mai 1940, au déclenchement de l'offensive allemande. Au total, plus de 410 000 civils alsaciens et 120 000 mobilisés quittent leur foyer[4], laissant derrière eux des villes quasi-désertiques.

L'ordre soudain d'évacuation en 24 heures a certes causé bien des traumatismes. Toutefois on ne saurait parler ici d'un excès d'arbitraire de l'État. L'éventualité d'une évacuation de ces populations avait été étudiée dès 1935 et une réplique du massacre de Guernica de 1937 voulait être évitée[5].

Mais si l'évacuation avait été anticipée, l'accueil des réfugiés s'est révélé plus chaotique[6]. La sous-estimation des besoins des réfugiés[7] accentuait les difficultés d'adaptation des réfugiés, dont une partie ne parlait qu'allemand ou un dialecte germanique. S'y ajoutait la crainte des évacués de voir leur demeure en Alsace pillée. Ces difficultés, malgré les efforts combinés du gouvernement français, des préfectures et des municipalités locales, nourrirent les accusations de la propagande hitlérienne à l'encontre de la France[8]. Le mal du pays combiné à la débâcle française en juin 1940 fit donc de l'Alsace le théâtre d'un nouvel exode, cette fois dans le sens du retour.

### 1. 3. Le retour filtré de 1940 et les expulsions

De juin à décembre 1940, environ 500 000 des 630 000 alsaciens et Mosellans évacués sont rentrés dans leurs terres[9]. 350 000 Alsaciens seraient concernés[10]. Parmi eux, on distingue les retours volontaires des retours forcés. Ces derniers concernent les soldats alsaciens-mosellans emprisonnés lors de l'attaque allemande ou demeurés dans l'armée française, auxquels s'ajoutent les jeunes qui avaient intégré les Chantiers de jeunesse français. Dans les deux cas, cette vague de rapatriement a été dûment préparée. Contrairement aux annonces du gouvernement de Vichy diverses pressions furent exercées par l'administration allemande, avec le soutien des autonomistes alsaciens. Passé le 31 juillet 1942, les récalcitrants au retour furent



*Consignes d'évacuation de la population - Septembre 1939 - Archives départementales du Haut-Rhin*

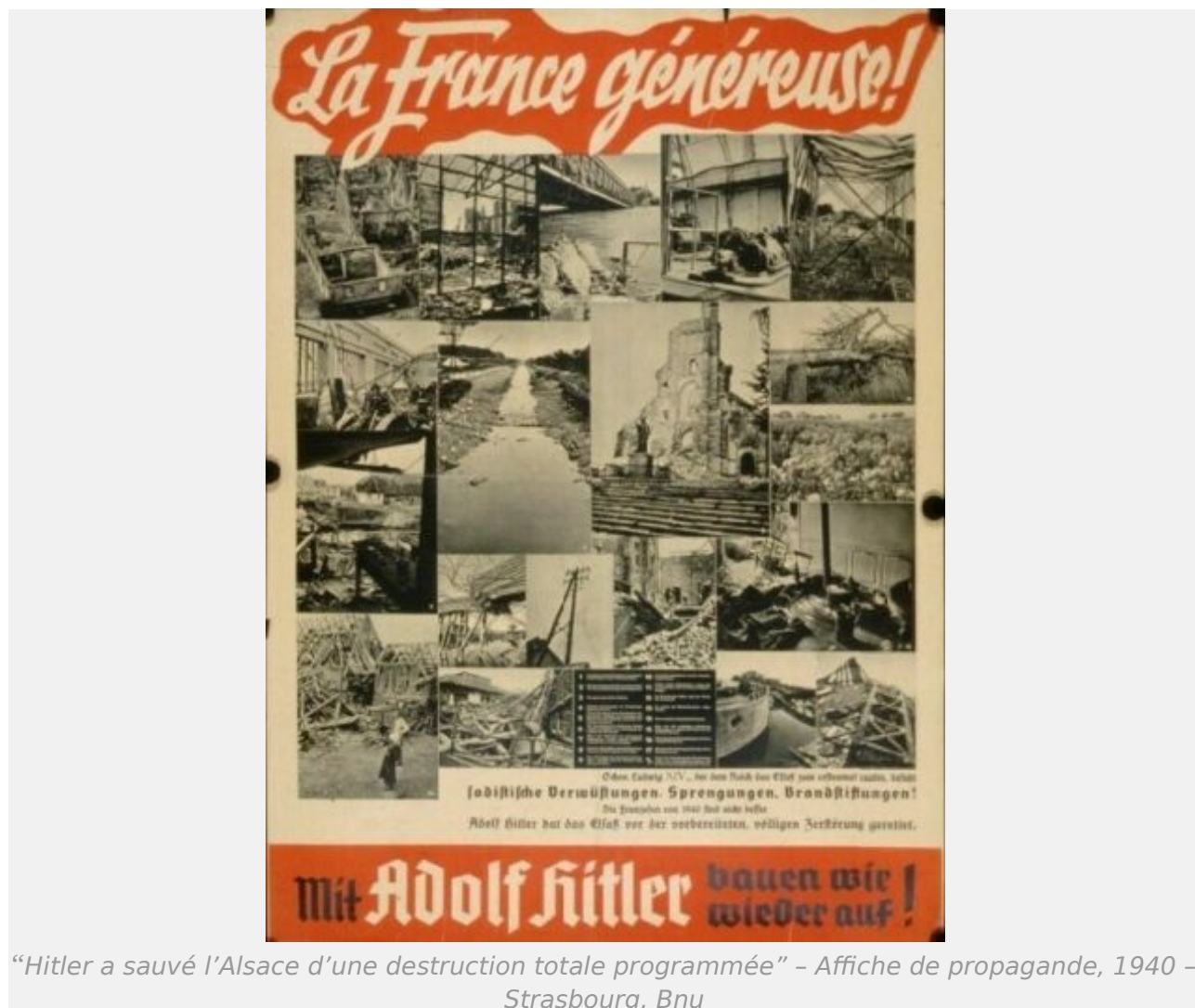


*Retour des évacués à Strasbourg, été 1940 - Archives de la ville de Strasbourg*



considérés comme des « ennemis du peuple et du Reich allemand » et leurs biens confisqués[11].

L'Allemagne nazie entendait, par la voix des gouverneurs des territoires occupés, y développer un noyau solide d'Allemands « ethniques » (*Volksdeutsche*) dévoués au Reich. Pour cette raison, l'accueil des Alsaciens revenus fut soigné. La sollicitude affichée en gare fut appuyée par une propagande anti-française savamment orchestrée.



“Hitler a sauvé l’Alsace d’une destruction totale programmée” – Affiche de propagande, 1940 – Strasbourg, Bnu

Une partie non négligeable des évacués refusa néanmoins de revenir. Aux 60 000 alsaciens et 75 000 Lorrains restés en exil en décembre 1940[12] s’ajoute un nombre important de refoulés, interdits de retour dans leurs terres.

L’Alsace et la Moselle redevenues allemandes ne pouvaient accepter, aux yeux de l’occupant, qu’une population digne d’y résider. Furent dès lors refoulés les Français installés seulement après 1918 dans ces territoires ainsi que les juifs. S’y ajoutèrent un grand nombre de

nouveaux expulsés emportés par trois vagues successives entre juillet 1940 et l'été 1942, ainsi que des départs volontaires. Cette « épuration » toucha outre les juifs et les français dits « de l'intérieur », les francophiles de tous milieux, les représentants politiques, les hauts-fonctionnaires et les membres de la bourgeoisie économique, jugés hostiles à la germanisation, ainsi qu'une population de tziganes et d'individus qualifiés « d'asociaux »<sup>[13]</sup>.



“L’Allemagne aux Allemands”, tract de propagande affirmant le caractère allemand de l’Alsace en 1940, anonyme - CRDP Strasbourg

Environ 45 000 alsaciens et 95 000 Lorrains auraient été victimes de ces expulsions assorties d’une confiscation de leurs biens<sup>[14]</sup>.

Toile de fond d’exodes successifs, l’Alsace et la Moselle furent donc, entre l’été 1940 et la fin 1942, le théâtre d’un accueil sélectif corrélé à de massives expulsions. Pour certains mêmes, elles devinrent synonyme d’exil voire de bannissement.

L’expulsion de très nombreux Alsaciens-Lorrains soulevait la question du repeuplement de ces territoires. Les départs au sein de la population agricole et de l’administration civile furent en partie compensés par l’arrivée de colons et de fonctionnaires allemands.

Quant aux besoins de l'industrie et de l'exploitation minière, ils furent très partiellement comblés par des prisonniers de guerre et des travailleurs venus notamment de l'Est européen.

## **2. L'Alsace, terre d'accueil, terre d'exil**

### **2. 1. La politique de colonisation de l'Alsace et la Moselle et ses limites**

Afin de favoriser la constitution d'une population homogène ralliée aux desseins du Reich furent installés des colons issus du Pays de Bade et du Sud-Palatinat mais aussi de Bukovine, du Banat roumain ou encore de Bessarabie.

Leur présence numériquement plus faible en Alsace s'explique par le maintien sur leurs terres des paysans francophones considérés par le Gauleiter Wagner comme de souche germanique, malgré leur pratique du français. Leur implantation est survenue après les expulsions de famille de réfractaires à l'incorporation de force dans la Wehrmacht à partir d'août 1942.

Quant aux entreprises orphelines de leurs patrons expulsés, elles trouvèrent rapidement des successeurs, le plus souvent, parmi les Allemands[15]. L'administration civile connut quant à elle un taux de remplacement élevé de son personnel.

### **2. 2. Le noyautage de l'administration civile par les Allemands**

Les fonctionnaires alsaciens furent soumis à une pression très forte de la part de l'occupant, encadrée par l'ordonnance du 27 juillet 1940. La plupart des hauts-fonctionnaires furent remplacés par leurs homologues allemands du Pays de Bade[16]. Ceux de statuts intermédiaires et subalternes se virent imposer la signature d'une déclaration de fidélité au Reich allemand ainsi que des sessions de « formation » (*Umschulung*) dans des centres spécialisés en Alsace ou dans la Forêt-Noire[17]. Toutefois, bon nombre de fonctionnaires alsaciens municipaux maintenus dans leurs fonctions conservèrent, à leur niveau, une certaine latitude d'action[18]. A l'inverse, le secteur de l'éducation et de l'enseignement, levier stratégique de germanisation, connut un très fort taux de remplacement[19].

La nomination des professeurs de l'Université de Strasbourg constitue un cas spécifique. La nouvelle *Reichsuniversität* de Strasbourg, destinée à combler le vide laissé par l'Université française repliée à Clermont-Ferrand, devait constituer un fleuron de l'académisme allemand remodelé selon l'idéologie national-socialiste[20].





Discours de Bernhard Rust, Ministre du Reich pour la Science et l'Éducation à l'université de Strasbourg, *Strassburger Neueste Nachrichten*, 18 juin 1943 - Karlsruhe, Badische Landesbibliothek

Elle motiva la candidature de nombreux universitaires allemands. Parmi les élus figurèrent, entre autres, le biologiste Otto Bickenbach et l'anatomiste August Hirt, qui firent de la *Reichsuniversität* de Strasbourg le seul établissement universitaire du Reich directement concerné par les expérimentations humaines dans les camps de concentration, ici celui du Struthof. Ce camp, avec ses multiples antennes, était devenu le mouvoir de centaines de prisonniers et de travailleurs forcés. Parmi eux, les Russes, les Polonais et autres ressortissants des territoires de l'Est occupèrent une place croissante.

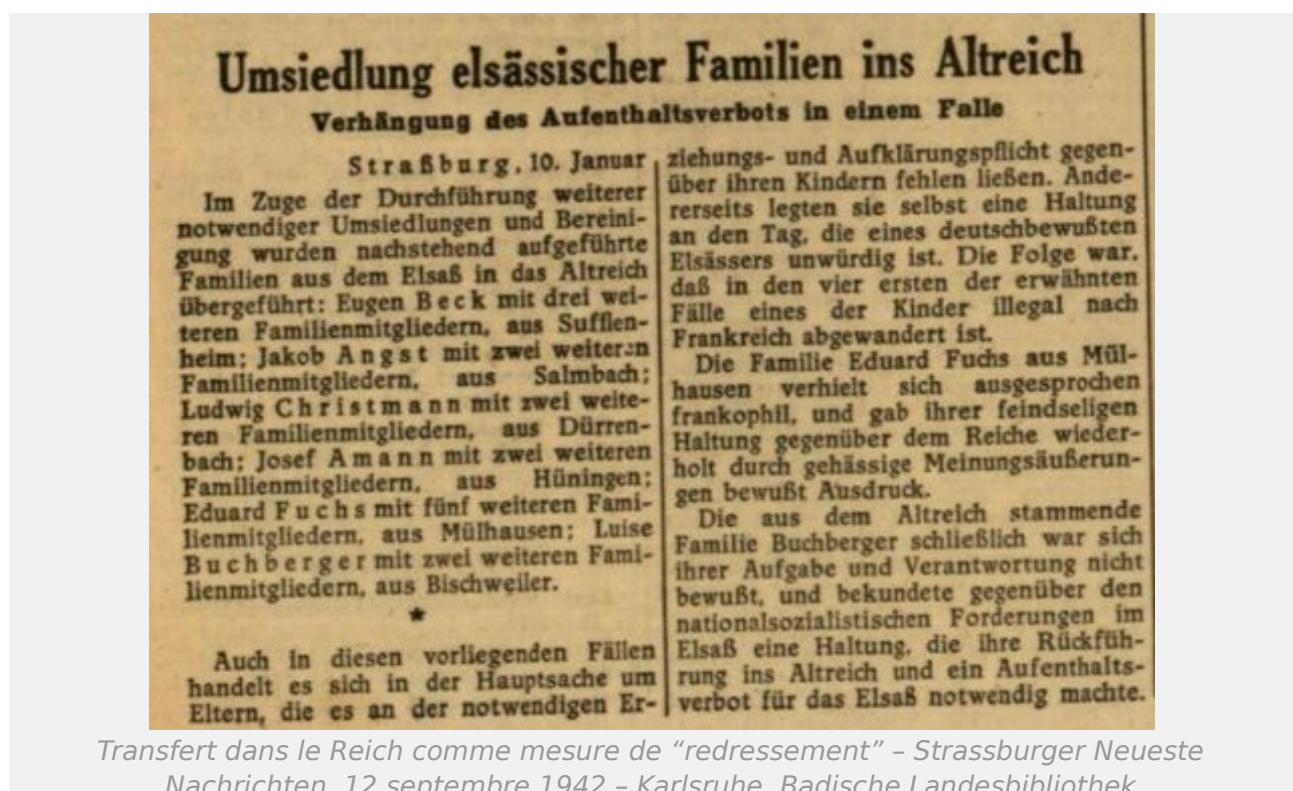
### 2. 3. L'Alsace, terre de déportation

Si l'Alsace a pu être pour un nombre restreint une terre d'assouvissement des ambitions professionnelles, elle a été le théâtre de l'exploitation d'un grand nombre d'individus. Aux Alsaciens « réfractaires » internés au « camp de sûreté et de redressement » de Schirmeck-La Broque (environ 15 000 sur toute la période d'occupation), vinrent s'ajouter des ressortissants des pays de l'Est transférés en Alsace pour combler les besoins de main d'œuvre.

Ces travailleurs forcés étaient constitués de prisonniers de guerre soviétiques, des travailleurs requis (*Ostarbeiter*), ainsi que des déportés prélevés sur les effectifs de camps de concentration. La proportion et la répartition de cette main d'œuvre de l'Est est encore mal connue[21]. Plus massive en Moselle, du fait de ses richesses minières et industrielles, elle n'en a pas moins été présente en Alsace.

Parmi les travailleurs déportés et les prisonniers de guerre internés, Gérald Arboit estime à 11 150 le nombre de Russes qui occupèrent le camp de Struthof-Natzwiller, auxquels s'ajoutaient de nombreux Serbes et Polonais[22]. Une part importante fut affectée dans les commandos extérieurs et les antennes de ce camp, notamment à Cernay, Obernai, Urbès et Sainte-Marie-aux-Mines, où devait être installée une usine BMW. Ils furent renforcés par des contingents de travailleurs de l'Est requis. Certains furent affectés aux usines de production de matériel de guerre, comme à Rhinau[23], d'autres dans les mines de potasse alsaciennes[24]. Les Russes n'ayant pas signé la convention de Genève de 1929 sur les prisonniers de guerre, ceux-ci, plus encore que les travailleurs requis, connurent un fort taux de mortalité qui n'a pu toutefois être exactement quantifié[25].

Terre d'exil et déportation, l'Alsace fut aussi le point de départ de « transplantations », qui ont conduit entre 1942 et 1944, par un jeu de balancier, au bannissement de familles alsaciennes et mosellanes vers le Reich allemand et ses confins orientaux. Ces mesures d'*Umsiedlung* constituaient la riposte punitive aux réfractaires à l'incorporation de force et aux autres mesures de germanisation sur les territoires annexés. En vertu d'un principe de responsabilité collective (*Sippenhaft*), réactivé par ordonnance en 1943, les familles de ces « Patriotes Résistants à l'Occupation » vécurent, de leur propre aveu, une véritable déportation[26].



Selon leur degré de « pureté » germanique, ces familles pouvaient être envoyées à l'Est du Reich dans les territoires nouvellement annexés (en Saxe ou en Silésie) ou être utilisées comme main d'œuvre dans des entreprises ou des exploitations agricoles, notamment dans le Wurtemberg. Dans le même temps, leurs terres étaient occupées en Alsace par des colons issus du *Reich* allemand, notamment de sa frange Est.

## **Conclusion**

La fin de la guerre précipite le rythme des mouvements pendulaires combinant le retrait précipité des Allemands et le retour des Alsaciens expatriés. Ces migrations, qui mériteraient à elle seule un billet, confirment le rôle de l'Alsace comme théâtre d'un entrecroisement complexe de destinées modelées par les desseins antagonistes des puissances belligérantes. Terreau prometteur pour les ralliés à la cause nationale-socialiste, l'Alsace fut, avec la Moselle, le théâtre de mouvements d'exode et d'exil menant pour certains à la mort. Mais derrière ces mouvements linéaires de population entre l'Est et l'Ouest se cachent des parcours singuliers dont les oscillations traduisent la complexité des réactions face à l'expérience de l'annexion. Parce qu'ils illustrent cette diversité, ces parcours constituent pour la recherche historique un objet stimulant de réflexion. De même qu'elle prévient l'écueil de la schématisation, leur analyse fait ressortir un matériau propice à de nouveaux travaux. Le prochain billet présentera une sélection de ces destins singuliers illustrant la complexité des réactions que l'exposition entend refléter sans les simplifier.


## **Notices bibliographiques**

[1] François UBERFILL, « Le sort des populations après 1918. Commissions de triage, expulsions, épuration des administrations et des institutions scolaires et universitaires », in : *Revue d'Alsace*, n°144, 2018, p. 107-128, ici p. 124 [[en ligne](#)].

[2] Jean-Claude BARBIER, « L'accueil des réfugiés d'Allemagne en Alsace (1933-34) : arbitraire de l'administration et marges de l'action individuelle et collective », in : *Documents de travail du Réseau de l'Association Française de Sociologie : Protection sociale, politiques sociales et solidarités - RT6*, 2014, n°5, p. 13-14 [[en ligne](#)].

[3] Pierre RIGOULOT, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, Paris : Presses Universitaires de France, 2<sup>ème</sup> édition revue, 1998, p. 8 [[en ligne sous condition](#)].

[4] *Ibid.*, p. 9.

- [5] *Ibid.*, p. 7. Voir aussi : *Septembre 1939 : L'Alsace évacuée, Les Saisons d'Alsace*, n° 41, septembre 2009, p. 18.
- [6] *Les Saisons d'Alsace*, n° 41, septembre 2009, p. 76.
- [7] P. RIGOULOT, *op. cit.*, p. 10.
- [8] Bernard LE MAREC ; Gérard LE MAREC, *L'Alsace dans la guerre 1939-1945*, Guebwiller : Alsatia, 2000, p. 15. Voir aussi P. RIGOULOT, *op. cit.*, p. 11-13.
- [9] Jean-Noël GRANDHOMME, « La "mise au pas" (*Gleichschaltung*) de l'Alsace-Moselle en 1940-1942. Défrancisation, décléricalisation, germanisation, nazification », in : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 46-2, 2014, p. 443-465, ici p. 445 [[en ligne](#) ].
- [10] P. RIGOULOT, *op. cit.*, p. 26.
- [11] Léon STRAUSS, *Réfugiés, expulsés, évadés d'Alsace et de Moselle (1940-1945)*, Colmar : J. Do Bentzinger, 2010, p. 20.
- [12] P. RIGOULOT, *op. cit.*, p. 52.
- [13] *Ibid.*, p. 48-49.
- [14] P. RIGOULOT, *op. cit.*, p. 52.
- [15] Alain PETER, « Les tribulations de l'industrie alsacienne » in : *Alsace, 1939-1945 : la grande encyclopédie des années de guerre*, sous la dir. de B. Reumaux et A. Wahl, p. 497-506, ici p. 500.
- [16] Lothar KETTENACKER, *Nationalsozialistische Volkstumspolitik im Elsaß*, Stuttgart : Deutsche Verlags-Anstalt, 1973, p. 148-149.
- [17] *Ibid.*, p. 146.
- [18] Marie MUSCHALEK, « Zwischen Karlsruhe und Straßburg: Als Badens Beamte die Zivilverwaltung im Elsass übernahmen 1940-1944/45 », in : *Deutsch-französische Besatzungsbeziehungen im 20. Jahrhundert*, Stuttgart : Kohlhammer, 2018, p. 71-89, ici p. 86.
- [19] *Ibid.*
- [20] Tania ELIAS, « La création de la "Reichsuniversität" de Strasbourg en Alsace annexée (1941) : conflits de compétences et rivalités universitaires entre Strasbourg et Berlin », in : *Deutsch-französische Besatzungsbeziehungen im 20. Jahrhundert*, Stuttgart : Kohlhammer, 2018, p. 153-167, ici p. 153.
- [21] Gérald ARBOIT, « Les prisonniers de guerre russes en Alsace et en Lorraine pendant la Seconde Guerre mondiale », *Méthode. Revue des instituts franco-russes*, Hors-Série avril 2021 « Résistants russes en Belgique », p. 153-181, ici p. 153-154 [[en ligne](#)].
- [22] *Ibid.*, p. 163.
- [23] *Ibid.*
- [24] Jean-Marie KUPPEL, « Un bassin d'activité à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale : les mines de potasse d'Alsace (1937-

1949) », in : *Revue d'Alsace*, n°142, 2016, p. 411-423, ici p. 419 [[en ligne](#)].

[25] G. ARBOIT, *art. cit.*, p. 163 ; 177.

[26] P. RIGOULOT, *op. cit.*, p. 89.

---

### **Citer ce billet**

pbelveze (2021, 12 octobre). Face au nazisme - billet #5 - L'Alsace : terre d'exode, terre d'exil (des années 1930 à l'annexion). *Lieu de recherche : le carnet de la Bnu*. Consulté le 6 mai 2024, à l'adresse <https://doi.org/10.58079/m48h>